

**Assemblée des délégués du SEPE  
du 21 novembre 2012**

<b><u>LIEU</u></b>	:	Maison d'école à Rocourt
<b><u>DEBUT DE L'ASSEMBLEE</u></b>	:	18h30
<b><u>PRESIDENT</u></b>	:	M. Marcel HUBLEUR
<b><u>SECRETAIRE</u></b>	:	M. Jean-Denis VOISARD en remplacement de Mme Jacqueline VIFIAN, décédée
<b><u>DELEGUES EXCUSES</u></b>	:	Mmes Nathalie POUCHON, Marguerite VUILLAUME  MM. Denis BAILLIF, Stéphane FLEURY, Blaise VALLAT, Fabien VALLAT,
<b><u>DELEGUES ABSENTS</u></b>	:	MM. Pascal CATTIN, Victor EGGER, Manuel GODINAT, David KLAY

---

**Ordre du jour :**

1. Ouverture
2. Désignation des scrutateurs
3. Appel nominal
4. Procès-verbal No 7 de l'assemblée des délégués du 18 juin 2012 à Courtedoux
5. Communications du Président de la commission
6. Budget 2013
7. Divers

**1. Ouverture**

Le Président souhaite la bienvenue aux délégués du SEPE. Le PV sera tenu par le caissier, M. Jean-Denis Voisard. L'ordre du jour est accepté tel que proposé.

M. Marcel Hubleur rend un vibrant hommage à notre secrétaire Jacqueline Vifian.

Notre secrétaire Jacqueline Vifian s'est éteinte le 30 octobre à l'âge de 54 ans. Elle a succombé à un cancer, contre lequel elle s'est battue avec toute l'énergie qu'on lui connaissait. Personnalité très active, en particulier dans son village, conseillère communale à Alle durant 12 ans. C'est avec beaucoup de courage qu'elle défendait ses idées, elle restera dans les mémoires de ceux qui ont collaboré avec elle. Secrétaire du SEPE depuis le départ de Charles Oeuvray de Chevenez fin 2008, elle a rempli sa tâche à notre entière satisfaction en rédigeant avec précision les PV de nos délibérations de l'Assemblée des délégués ainsi que ceux de la Commission. En témoignage à Jacqueline je vous prie de vous lever et d'observer quelques instants de silence.

## 2. Désignation des scrutateurs

MM. Jean-Marc Lopinat et Ernest Gerber sont désignés comme scrutateurs.

## 3. Appel nominal

Le secrétaire du jour procède à l'appel nominal et fait part des excuses reçues.

<b>Alle</b>	Pierre-André Plomb, Christian Saner (remplace Jacques Bregnard)
<b>Baroche</b>	Jean-Pierre Gindrat, Fritz Winkler
<b>Bressaucourt</b>	Aucun délégué
<b>Cornol</b>	Alain Gerber, Ernest Gerber (remplace Gérard Berret)
<b>Courgenay</b>	Jean-Marc Lopinat, Christian Schlegel
<b>Courtedoux</b>	Jean-Paul Meneghelli, François Minger
<b>Fontenais</b>	Valérie Bourquard Voisard, Grégory Pressacco et Gilles Tissier
<b>Haute-Ajoie</b>	Emmanuel Gigon, Claude Turberg
<b>Porrentruy</b>	Chantal Braichet, Marcel Hubleur, Marcel Meyer, Vincent Siegenthaler, Frédéric Sollberger
<b>Rocourt</b>	Rachèle Gigandet, Raymond Périat
<b>Grandfontaine</b>	Aucun délégué

22 délégués sont présents (quorum 17)

## 4. Procès-verbal No 7 de l'assemblée des délégués du 18 juin 2012

Le procès-verbal est accepté sans remarque et avec les remerciements d'usage à son rédacteur Jean-Denis Voisard qui a remplacé Jacqueline Vifian, malade.

## **5. Information du Président de la commission**

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués.

Nous arrivons déjà au terme de la législature 2009 – 2012, ce qui me donne l'occasion de faire un bref bilan de la situation sur les dossiers traités, les travaux en cours, ainsi que les défis qui nous attendent.

Rassurez-vous, je me bornerai à l'essentiel sous forme de rappel, du fait qu'au fur et à mesure des années, je vous ai communiqué les décisions importantes.

Le PGEE est le dossier qui a pris le plus de temps. Pour rappel, il a débuté en 2003. Les études étant menées par les bureaux d'ingénieurs, sous le contrôle du bureau BG, les dossiers ont été fournis au SEPE et aux communes en plusieurs étapes. Des séances d'informations ont été organisées par secteurs dans le courant des mois de novembre et décembre 2010, afin d'informer la population sur la procédure d'adoption. Ensuite, toutes les communes ont approuvé formellement les documents. Pour l'heure, la demande de subventions est en cours à l'office de l'environnement.

Je tiens ici à remercier M. Claude Gury, président, ainsi que les membres de la commission spéciale PGEE pour leur travail de longue haleine.

La première phase étant accomplie, il reste du pain sur la planche, du fait que les résultats des études ont démontré que d'importants travaux d'assainissement sont nécessaires dans l'ensemble de nos communes et au SEPE. Il s'agit de montants conséquents, soit plus de CHF 15 millions à investir dans les meilleurs délais et encore environ CHF 12 millions par la suite selon les plans d'actions remis par les bureaux d'ingénieurs aux communes du SEPE.

A ce stade-là, la commission s'est posé beaucoup de question, notamment sur le prix de l'eau usée, la gestion future du réseau, la mise à jour des plans de cadastre, l'ensemble des travaux à effectuer, l'élaboration d'un éventuel règlement-type pour le prélèvement des taxes, etc. Toutes ces interrogations ont conduit la commission

SEPE à mener une réflexion globale pour une reprise éventuelle des infrastructures communales au niveau d'une région. Cette proposition a été présentée à l'ensemble des exécutifs communaux concerné au mois de novembre 2009. Vous le savez, il en a découlé la constitution d'un groupe de travail qui planche actuellement sur les modalités de reprises avec l'aide du bureau BG.

Plusieurs variantes ont déjà été testées en fonction des études sur les comptabilités communales, en tenant compte des investissements et amortissements effectués depuis 1979, afin de comparer les chiffres sur le même principe pour toutes les communes.

Selon les premières constatations, les communes devraient en principe obtenir des économies d'échelle s'agissant des travaux à réaliser pour éliminer les eaux claires parasites en appliquant une stratégie globale d'assainissement, ce qui ne serait pas le cas si chaque commune effectuait une remise en état des canalisations communales des EU isolément.

Les buts principaux à atteindre pour le groupe de travail sont :

La reprise des infrastructures communales des eaux usées – l'élaboration d'un règlement unique et l'instauration d'une taxe identique pour toutes les communes membres. Une partie de l'étude est financée par la Confédération. L'étude devra faire ressortir les avantages et les inconvénients des propositions retenues, afin de prendre des décisions en toute connaissance de cause. Le document final aurait déjà dû vous être présenté mais a été reporté à l'année prochaine suite aux problèmes de maladie de l'ingénieur responsable chez BG et d'une nouvelle proposition qui doit encore être discutée avec le service des communes et le service juridique par rapport à son application.

Nous aurons donc l'occasion d'en parler encore en 2013. Il s'agira d'un enjeu crucial pour la gestion de nos infrastructures.

Le nouveau règlement du syndicat qui a été adopté en novembre 2009 et approuvé ensuite par le service des communes a été également un point fort de cette législature. Un merci spécial à M. Gaby Voirol et aux membres du groupe de travail pour leur investissement dans ce dossier. Le règlement a été adapté par rapport

aux fusions de certaines communes et au raccordement des communes de Haute-Ajoie, Rocourt et Grandfontaine. Les compétences financières ont été remises à jour. Il fallait également prévoir la possibilité de collaborer avec les autres steps, de même qu'anticiper sur l'avenir des réseaux d'eaux usées.

La construction des serres fut un dossier également important de cette législature. Je remercie ici M. Patrick Houlmann et le groupe de travail qui ont suivi le chantier. L'inauguration a eu lieu le 25 juin 2010.

Le crédit de construction avait été devisé à CHF 2'836'000.--.

Le coût final est de CHF 2'699'799.55.

1700 tonnes de boues annuelles sont traitées à la STEP et le système mis en place donne entière satisfaction. De cette manière, nous avons pu diminuer les coûts de fonctionnement au niveau du traitement des boues. L'investissement en valait donc la peine.

Durant cette législature, le SEPE a accueilli les communes de Haute-Ajoie, Grandfontaine et Rocourt, suite au raccordement à la STEP qui a été effectué officiellement le 28 juin 2011. Bienvenue à ces nouvelles communes.

Je vous rappelle également que le SEPE a créé son site internet. L'adresse est [www.sepe-porrentruy.ch](http://www.sepe-porrentruy.ch).

Malgré tous ces grands chantiers accomplis, la prochaine législature ne sera certainement pas de tout repos, puisqu'il faudra terminer les dossiers en cours et s'atteler au problème de micropolluants, en plus de résoudre l'arrivée des eaux claires parasites. La station date de plus de 20 ans et il faut s'attendre à quelques signes de fatigue au niveau des certains ouvrages ou machines.

Au terme de cette législature, je tiens à formuler quelques remerciements.

Mais permettez-moi de rendre tout d'abord un hommage à notre dévouée secrétaire Jacqueline Vifian qui est malheureusement décédée dernièrement suite à une pénible maladie. Nous garderons un souvenir inoubliable de Jacqueline. Elle connaissait par cœur le rouage de notre commission en particulier et du SEPE en

général pour y avoir siégé durant de nombreuses années en tant que membre, avant de reprendre le poste de secrétaire dès le 1<sup>er</sup> janvier 2009.

Ses compétences et sa rigueur dans le travail n'étaient plus à démontrer. Nous pouvions compter sur son professionnalisme et sa disponibilité sans faille. Malheureusement, la maladie a été plus forte que sa volonté de s'en sortir. Merci Jacqueline pour tout le travail accompli au service des autres et plus particulièrement à notre syndicat.

Mes remerciements vont également à chacune et chacun d'entre vous pour votre excellente collaboration et pour les décisions que vous avez prises afin de contribuer au bon fonctionnement du syndicat. J'y associe bien entendu vos communes respectives.

Un grand merci à mes collègues de la commission et notamment au vice-président, M. Gaby Voirol, ainsi qu'à notre dévoué caissier, M. Jean-Denis Voisard, qui a assumé également ces derniers temps l'intérim du secrétariat.

Merci à M. Patrick Houlmann, notre conseiller technique, à M. Roland Girard, collaborateur à l'office de l'environnement, ainsi qu'aux vérificateurs des comptes.

Je ne veux pas oublier nos exploitants, MM. Houlmann et Raval, ainsi que M. Joray, auxiliaire, qui par leurs compétences et leurs connaissances font tout le nécessaire pour que la STEP fonctionne dans de bonnes conditions.

Lorsque l'on commence une liste, on a toujours le risque d'oublier quelqu'un et si c'est le cas, merci de ne pas m'en tenir rigueur. Lui, je ne l'ai pas oublié, rassurez-vous, je le gardais pour la fin : c'est bien entendu notre président des assemblées, M. Marcel Hubleur qui, depuis de nombreuses années, dirige de main de maître les débats et dont les avis à la commission sont toujours appréciés. Un grand merci à toi Marcel, pour ta disponibilité et ton savoir faire.

Je reste bien entendu à votre disposition pour de plus amples renseignements.

Je souhaite bon vent à celles et ceux qui quittent leurs fonctions respectives au terme de cette législature.

Pour les autres, le SEPE leur donne rendez-vous l'année prochaine pour la nomination des nouvelles autorités du SEPE et prendre les décisions importantes pour l'avenir de notre syndicat.

En attendant, je formule à tous mes meilleurs vœux pour l'année 2013 et d'ores et déjà je vous présente, ainsi qu'à vos familles de belles fêtes de fin d'année.

Merci de votre attention.

Le Président remercie Gilles Villard et ouvre la discussion. Aucune question n'est soulevée.

## **6. Budget**

Le Président donne la parole au caissier Jean-Denis Voisard pour la présentation du budget 2013.

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Le budget que j'ai l'avantage de vous commenter a été élaboré avec Maurice Hulmann et basé sur les comptes 2011 et 2012 ainsi qu' approuvé par la commission lors de sa séance du 24 octobre dernier.

Compte de fonctionnement - Administration 60'650 francs de charges 20'000 de produits sous forme de prélèvement à la provision pour le financement du groupe de travail chargé d'élaborer une solution pour la régionalisation des réseaux communaux d'eaux usées . Les autres chiffres sont identiques à ceux de 2012 et n'appellent pas de commentaires particuliers.

Compte de fonctionnement - Exploitation 892'880 francs de charges et 168'630 francs de produits. La différence provient du fait que le budget 2012 prévoyait l'acquisition d'un laveur de sable avec le prélèvement à la provision pour 70'000 francs. Cette installation fonctionne et nous allons pouvoir soumettre le décompte pour les subventions à réception de la dernière facture.

Concernant les montants relatifs à l'exploitation, ils sont pratiquement identiques à ceux du budget 2012 moyennant quelques adaptations conjoncturelles et techniques.

Les charges de personnel présentent une légère augmentation et sont adaptées à la réglementation entrant en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2013.

Le montant concernant l'alimentation en eau a été diminué de 1'000 francs en tenant compte des chiffres 2011 et 2012. Les frais d'électricité sont identiques à ceux de 2012.

Nous avons apporté une clarté dans la comptabilisation des frais de déphosphatation. Comme nous refacturons une partie des produits aux STEP partenaires, nous avons comptabilisé les charges et les produits alors que jusqu'à maintenant nous ne comptabilisions que le montant

net. Vous avez donc 34200 francs de charges et 7'200 francs de produits. Le montant pour les divers autres produits est augmenté de 5'000 francs selon les comptes 2011 et 2012.

Les frais d'entretien des bâtiments et des extérieurs sont identiques à 2012. Les montants pour l'entretien des installations techniques et des véhicules sont identiques à ceux de 2012. Nous avons prévu un montant de 20'000 francs identique à 2012 pour l'entretien de la centrifugeuse et des serres.

En tenant compte des chiffres 2011 et 2012, nous proposons une diminution des frais d'évacuation des déchets de 3'400 francs pour les porter à 21'600 francs.

Le montant des primes d'assurances est adapté sur la base des primes payées en 2012. Une diminution de 850 francs est calculée pour les frais d'analyses par le Laboratoire cantonal. Le montant de 10'000 francs prévu pour le nettoyage des bassins et collecteurs est identique au budget 2012.

Le montant relatif à l'élimination des boues a également été revu à la baisse en tenant compte d'une diminution des coûts à raison de 10 francs la tonne.

Le montant pour les transports des boues des autres STEP est identique à celui porté au budget 2012.

Les provisions seront alimentées par les montants prévus habituellement ainsi que par un montant supplémentaire de 26'175 francs pour la réserve pour futurs investissements qui représente l'excédent de produits de ce budget.

Le montant de la taxe des déchets distillés est calculé selon les années 2010 à 2012 en tenant compte d'une diminution drastique, selon l'estimation de l'exploitant de la distillerie, en raison des faibles récoltes de fruits enregistrées durant l'année 2012. La redistribution de la taxe CO2 provient de la Confédération et est calculée sur la base des salaires déclarés pour les assurances sociales.

La facturation aux autres STEP sera identique à celle de 2012. Elle pourra évoluer en fonction du nombre d'habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2013.

Compte de fonctionnement - Finances 159'000 francs de charges et 923'900 francs de produits

Les intérêts des emprunts sont calculés pour les crédits liés à la construction des serres et de l'élaboration du PGEE en tenant compte que le décompte final du PGEE sera effectué prochainement, et que le solde des subventions sera versé en 2013. Ensuite nous pourrions effectuer le décompte final pour les communes. Jusqu'à maintenant les intérêts de l'emprunt PGEE étaient imputés sur le crédit d'investissement.

Le montant des dépréciations est celui convenu avec la Banque et le Service des communes. Il correspond au remboursement des emprunts.

Concernant la participation des communes, le montant global est le même mais il a été adapté pour chaque commune en tenant compte des EH au 1<sup>er</sup> janvier 2012.

J'aimerais remercier toutes les personnes qui m'ont aidé à établir ce budget pour 2013, en particulier Maurice Hulmann. Je vous remercie pour votre attention et reste à votre disposition, avec l'aide des techniciens, pour répondre à vos questions.



Le Président remercie le caissier et ouvre la discussion. Aucune question.

## Divers

Le Maire de Rocourt Monsieur Raymond Périat prend la parole et présente l'historique de sa commune ainsi que les futurs projets d'investissements. La Commune de Rocourt offre l'apéritif.

Personne d'autre ne demandant la parole, le Président adresse un message aux personnes présentes :

Avant de clore cette assemblée des délégués, la dernière de la législature, je tiens à adresser des remerciements particuliers, tout d'abord à notre hôte de ce soir, la Commune de Rocourt, qui nous offre l'apéritif en fin de séance, mais aussi à

- tous les membres des commissions et permettez-moi de citer le Président Gilles Villard et le caissier Jean-Denis Voisard qui assume en plus la fonction de secrétaire, depuis cet été
- aux exploitants de notre STEP qui assument avec une attention particulière les variations de débit avec les conséquences que cela peut avoir sur le bon fonctionnement de nos installations
- enfin à vous toutes et tous qui participez à nos assemblées des délégués en principe 2 fois par année, soit l'assemblée du budget comme ce soir et celle des comptes en mai-juin de chaque année.

Comme je l'ai déjà annoncé. L'assemblée de ce soir est la dernière de la législature, il est possible que certains délégués ne participeront plus à l'avenir à nos assemblées, alors je leur souhaite plein de satisfaction dans leurs activités actuelles et futures. A vous toutes et tous je vous souhaite de belles et joyeuses fêtes de fin d'année et

- santé pour l'apéritif à venir et
- bon appétit pour le repas prévu à 20h

Le Président lève l'assemblée à 19h00. Un repas est offert aux personnes présentes, par le SEPE, au Restaurant du Raisin à Rocourt.

Fontenais, le 30 novembre 2012

Le Président

Le secrétaire du jour

Marcel Hubleur

Jean-Denis Voisard